



## **Pour faire de la traditionnelle cérémonie des vœux une journée nationale de la citoyenneté, de la fraternité et de l'intelligence collective....**

### **....appel à l'imagination et à la mobilisation pour renouer avec la jeunesse et réhabiliter l'esprit de responsabilité et d'engagement dans notre Pays.**

Chaque début d'année, c'est le même rituel. Durant trois semaines (entre le 5 et le 25 janvier...) les cérémonies des vœux réunissent une partie – et une partie seulement – du peuple de France. Les rendez-vous se succèdent (et parfois se superposent) à tous les échelons de la société : dans les communes et communautés de communes, les administrations et services, les conseils départementaux et régionaux, sans oublier des cérémonies (parfois coûteuses) qui se suivent, tous les deux ou trois jours, au plus haut sommet de l'État.

Dans une tradition bien ancrée, et au cours d'un cérémonial où convivialité et faux-semblants se côtoient souvent, on se souhaite « une bonne et heureuse année ! ».

A l'évidence, il s'agit là d'un vœu pieux.

Par la force des choses et les coups du destin, nous allons connaître, les uns et les autres, des moments difficiles, des coups durs même, dans notre entourage personnel. Ainsi va la vie...

En janvier 2015, des cérémonies de ce type avaient lieu en France au moment où la rédaction de Charlie Hebdo était massacrée par des barbares.

Oui, en pleine période des vœux, la France était attaquée sur ce qui fonde sa grandeur : le triptyque républicain " Liberté, Égalité, Fraternité" auquel il faut ajouter "Laïcité" pour être complet.

Et puis, et puis... Il y eut ce 13 novembre 2015 où cette fois, c'est la jeunesse de France qui fut visée. Toute la jeunesse, la génération "Bataclan" mais pas seulement. Pour lui contester sa façon d'être, son insouciance, son mode de vie...

130 morts, des centaines de blessés. L'horreur perpétrée par un terrorisme aveugle. « Au nom d'une cause folle et d'un dieu trahi » pour reprendre l'expression du chef de l'État.

Et la colère monte quand il ne s'agit pas de haine. Elle se traduit dans les urnes et dans l'absentéisme. Elle peut se manifester de manière plus violente encore tant chacun se sent agressé par la vie, le monde, les informations, les voisins, ceux à qui la vie sourit, ceux qui sont dans la galère. Nous réalisons qu'une partie de notre jeunesse peut avoir la haine du pays qui l'a vu naître.

Alors, pourquoi ne pas profiter de ces cérémonies qui vont se dérouler début janvier pour les adapter aux besoins et aspirations de toute la Nation, resserrer les liens et redonner du sens à la fraternité?

Ne serait-il pas possible d'affirmer que se souhaiter la bonne année, c'est se donner l'ambition de faire changer les choses, modifier les regards et tendre la main à tous ceux qui désespèrent de la vie ou qui se désocialisent de plus en plus, dont une bonne partie de notre jeunesse ? Pourquoi ne pas annoncer dès 2016 une journée nationale rappelant la nécessité du bien-vivre ensemble, dans une fraternité alimentée par la tolérance et la liberté de conscience ?

Pourquoi ne pas proposer au peuple de France, de l'école maternelle à la maison de retraite, un moment d'union nationale, un temps fort, pour partager des vœux citoyens, en phase avec la réalité d'aujourd'hui et les besoins de demain ?

Pourquoi ne pas y associer toute la Nation, dans la simplicité et la convivialité et surtout avec des convictions et la clairvoyance en partage ?

Pour redonner de l'espérance et favoriser la concorde.

Entre tous les citoyens.

Nous en avons tous besoin.

Notre pays doit se réveiller et se ressaisir s'il ne veut pas sombrer dans l'obscurantisme et le rejet des valeurs qui le fondent et qui ont donné tant d'espoir au monde entier.

### **Alors comment s'y prendre?**

L'association Michel Dinet fait appel à l'imagination et propose aux organisations, collectivités et réseaux associatifs qui accepteraient de relever ce défi de prendre contact avec elle.

[associationmicheldinet@orange.fr](mailto:associationmicheldinet@orange.fr)

Association Michel Dinet

Mairie

54112 Vannes le Châtel.